



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

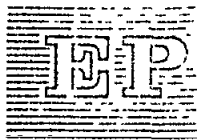
UNEP/WG.100/6
20 mars 1984

Original: FRANCAIS

Cinquième réunion des Structures Focales
Nationales pour le Plan Bleu

Sophia Antipolis, 24 - 27 janvier 1984

RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION
DES STRUCTURES FOCALES NATIONALES POUR LE PLAN BLEU



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.100/6
20 mars 1984

Original: FRANCAIS

Cinquième réunion des Structures Focales
Nationales pour le Plan Bleu

Sophia Antipolis, 24 - 27 janvier 1984

RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION

DES STRUCTURES FOCALES NATIONALES POUR LE PLAN BLEU

TABLE DES MATIERES

Corps du rapport

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Liste des documents

Annexe III : Message de M. VAUZELLE

Annexe IV : Ordre du jour

Annexe V : Document sur les objectifs et les activités de la
deuxième Phase

Annexe VI : Calendrier 1984-1985

Annexe VII : Budget 1984-1985

Introduction

1. La quatrième réunion des Structures Focales Nationales pour le Plan Bleu avait recommandé la tenue d'une nouvelle réunion fin 1983. Cette recommandation ayant été entérinée par la Réunion des Parties Contractantes (document UNEP/IG.43/6, paragraphe 21), le Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée a convoqué la Cinquième Réunion des Structures Focales. La Réunion s'est tenue du 24 au 27 janvier 1984, dans les locaux de MEDEAS à Sophia Antipolis.

Participation

2. Des représentants de dix pays riverains de la Méditerranée et de la Communauté Economique Européenne ont participé à la réunion.
3. Les représentants d'une Institution spécialisée des Nations Unies (U.N.E.S.C.O.) et de deux Centres d'Activités Régionales du P.A.M. (P.A.P. et MEDEAS) ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.
4. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'Ordre du jour : ouverture de la réunion

5. La réunion a été ouverte par le Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée, M. A. MANOS, au nom du Directeur Exécutif du PNUE. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié MEDEAS de son accueil, M. MANOS a passé en revue les tâches de la réunion. Il a rendu hommage au travail considérable qu'avait représenté pour le Coordonnateur du Plan Bleu, pour le Secrétaire

Exécutif du G.C.S. et leurs collaborateurs la mise au point des douze expertises, de la base de données, ainsi que la préparation de la version finale des synthèses de la première phase.

6. La réunion devrait prendre note des rapports d'expertises, examiner et prendre note des Rapports de Synthèse afin de déclarer formellement close la première phase du Plan Bleu. La liste des documents soumis à la réunion figure à l'annexe II.

M. MANOS a rappelé que ces documents n'étaient pas des documents officiels du P.N.U.E. mais le résultat d'une démarche intellectuelle libre et originale. Les ayant financés par le fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, le P.N.U.E. en gardait la disposition pour le compte des Parties Contractantes et il appartenait à celles-ci de décider de la diffusion qu'elles souhaitaient donner à ces documents. La réunion devrait ensuite examiner les propositions pour la deuxième phase, définir ses objectifs, sa méthodologie, son calendrier, ses structures et son budget dans la limite des montants globaux alloués par la troisième réunion des Parties Contractantes pour 1984 et 1985 et recommander le lancement de la deuxième phase.

7. Sur la base des recommandations de la réunion le P.N.U.E. serait en mesure de négocier avec l'organisation d'appui, MEDEAS, l'accord pour la deuxième phase.
8. Le Directeur de MEDEAS, M. M. CASIMIR a également souhaité la bienvenue aux participants et a donné lecture d'un message du Président de MEDEAS, M. M. VAUZELLE. Le texte du message figure à l'annexe III.

Point 2 de l'ordre du jour : organisation des travaux

9. La réunion a élu à l'unanimité son bureau qui a été composé comme suit :

Président : M. Joseph NAGGEAR (Liban)

Vice-Président : M. Nicolaos CHRISTOFORIDES (Grèce)

Rapporteur : Mlle Mireille JARDIN (France)

10. La réunion a adopté l'ordre du jour proposé par le secrétariat (Annexe IV).

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport d'activités en 1983

11. Le Secrétaire Exécutif du G.C.S., M. M. GRENON, a introduit le document UNEP/WG.100/3.

Il a indiqué que, conformément à ce qui avait été décidé, l'année 1983 avait été une période intermédiaire destinée à finaliser les résultats de la première phase et élaborer les propositions pour la deuxième phase ; à cet égard, un important travail de rédaction et de mise au point avait été effectué, à MEDEAS, par l'équipe permanente et des entretiens dans les pays avaient permis de recueillir des avis pour les rapports de synthèse et des suggestions pour la deuxième phase, qui avaient été incorporées dans les documents présentés.

En outre, un séminaire organisé par le Plan Bleu avec l'I.I.A.S.A. avait eu pour objet de faire le point sur la méthodologie et avait rassemblé des spécialistes mondiaux de la modélisation.

Enfin, des progrès importants avaient été accomplis en matière de collecte et de traitement des données du Plan Bleu.

12. Lors de la discussion qui a suivi, l'importance de disposer de données fiables sur le bassin méditerranéen a été soulignée, et plus généralement, de mettre sur pied, dans les meilleurs délais, un véritable système d'information méditerranéen ; à cet égard, il

a été demandé que soit convoquée rapidement une réunion sur le système d'information pour l'ensemble du P.A.M. déjà prévue à Dubrovnik.

13. En ce qui concerne la base de données du Plan Bleu, le Secrétaire Exécutif a souligné qu'elle était à la disposition des pays riverains qu'il a incités à envoyer à MEDEAS des stagiaires pour être formés au système d'information du Plan Bleu.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport de Synthèse de la première phase

14. Le Coordonnateur du Plan Bleu, M. Sabri ABDALLA, a présenté le document UNEP/WG.100/4.

15. Il a rappelé que ce rapport présentait une vue d'ensemble, résultat de la phase de reconnaissance indispensable à la deuxième phase du Plan Bleu ; les études de la première phase avaient confirmé l'importance de certains facteurs en Méditerranée, reflétée dans le rapport :

- l'aspect démographique : évolution, répartition et mobilité de la population ;
- la relative pauvreté des ressources naturelles, exploitées depuis très longtemps ;
- les difficultés rencontrées par l'industrialisation et son impact sur l'environnement ;
- la pression du tourisme ;
- le phénomène culturel.

16. Il a reconnu que les problématiques de l'environnement n'avaient pas toujours été suffisamment prises en compte par les experts et, par voie de conséquence, dans les rapports de synthèse.

17. Lors du débat qui a suivi, les participants ont félicité l'équipe du Plan Bleu pour le travail accompli et ont estimé que la

nouvelle version du rapport de synthèse constituait une amélioration remarquable par rapport à la version précédente.

18. Toutefois certains Points Focaux ont considéré que ces rapports restaient trop généraux et ont demandé des éclaircissements sur la façon dont ils seraient utilisés pour les travaux de la deuxième phase.
19. La qualité des expertises a été jugée inégale, et il a été demandé qu'un résumé de chacune de ces expertises figure en annexe des rapports de synthèse.
20. On a insisté sur le fait que le rapport n'intégrait pas suffisamment la dimension environnement et demandé que cette importante lacune soit comblée au cours de la deuxième phase.
21. On a regretté que l'équipe du Plan Bleu ait travaillé dans un certain isolement au cours de la première phase, en particulier vis-à-vis des Institutions spécialisées des Nations Unies, mais on a souligné que cet isolement était toutefois relatif, puisque la première phase avait mobilisé plus de trois cents experts de la Méditerranée ainsi qu'un certain nombre de Points Focaux qui avaient participé activement.
22. Enfin la réunion a estimé que l'intérêt des rapports de synthèse, qui constituaient un des seuls ouvrages actualisés de synthèse sur la Méditerranée, justifiait qu'ils soient largement diffusés. Cette diffusion devrait bien entendu être effectuée auprès des milieux gouvernementaux, administratifs et scientifiques concernés, mais également envisagée sous une forme révisée à cet effet, auprès du grand public. Elle a alors suggéré, que le coût de ce travail de révision soit imputé sur le budget du P.A.M.
23. La réunion a considéré que les rapports de synthèse tels que présentés correspondaient à la mission confiée à la première phase et que celle-ci pouvait donc être considérée comme formellement close.

24. La réunion a par ailleurs pris note du document UNEP/WG.100/4 annexe I, quelques propositions pour l'action ; ces propositions nécessiteront d'être révisées en étroite collaboration avec le Programme d'Actions Prioritaires.

Point 5 de l'ordre du jour : propositions pour la deuxième phase

25. La discussion sur ce point de l'ordre du jour a d'abord porté sur les objectifs et sur le contenu de la deuxième phase, puis sur les structures, les moyens budgétaires et le calendrier.
26. Le Coordonnateur du Plan Bleu a fait un rapide rappel des principes et des objectifs de la deuxième phase ainsi que de la méthode proposée.
27. Le Secrétaire Exécutif a ensuite commenté les parties I et II du document UNEP/WG.100/5., "Principes de travail et description des activités".
28. Au cours de la discussion, un certain nombre de points d'ordre général ont été explicités et des recommandations sur la mise en oeuvre formulées.
29. On a rappelé que l'objectif du Plan Bleu devait être de formuler des orientations pour permettre aux gouvernements d'intégrer les relations réciproques entre le développement socio-économique et l'état de l'environnement dans la planification. Pour que le Plan Bleu s'avère opérationnel, il convenait de bien définir quels en seraient les utilisateurs et d'apporter des réponses concrètes à leurs questions.
30. La nécessité de mieux intégrer la dimension environnement dans la deuxième phase a été soulignée, en insistant sur les relations réciproques des facteurs socio-économiques, démographiques et environnementaux.

31. La question de la durée de la deuxième phase a été soulevée, et une indication de 2 à 3 ans a été donnée ; toutefois la réunion a estimé qu'il ne convenait pas de la fixer de façon trop rigide, puisque le Plan Bleu constituait un processus dynamique avec des produits à certains moments .
32. On a jugé que le principe du volontariat, qui avait déjà fonctionné de façon satisfaisante au cours de la première phase (participation d'organismes nationaux, organisation par les Etats de séminaires), devrait être renforcé au cours de la deuxième phase.
33. On a reconnu qu'il faudrait veiller à une étroite intégration du Plan Bleu avec les autres éléments dans le P.A.M.. En ce qui concerne les liens avec le P.A.P., il devrait se développer une coopération constante en tenant compte de la complémentarité de ces deux programmes.
34. La méthodologie proposée pour la deuxième phase ainsi que l'approche selon trois niveaux (global, sectoriel, littoral) ont été jugées satisfaisantes. En ce qui concerne les niveaux et le cadre géographique, on a souligné qu'ils dépendraient de la nature des problèmes étudiés.
35. Il a également été demandé que les données qualitatives soient quantifiées dans la mesure du possible et que les modèles méditerranéens qui seront employés pour les scénarios soient rapidement définis (régionaux, sectoriels, etc..., sur les relations entre population, systèmes socio-économiques et environnement).
36. En ce qui concerne les scénarios globaux, la réunion a estimé qu'il conviendrait de se limiter à deux scénarios contrastés l'un tendanciel et l'autre de développement autonome (self reliance), et dont le contenu devrait être précisé par le comité d'orientation avec l'équipe du Plan Bleu.

37. La réunion a demandé que les secteurs et les activités proposés soient recentrés et précisés et tiennent compte des problèmes jugés fondamentaux tels que la dégradation des sols et les aspects sociaux de l'introduction de nouvelles technologies.
38. Il conviendrait en outre que les scénarios puissent répondre à des questions précises posées par les Etats et par le P.A.P.
39. A la demande des participants, le secrétariat a présenté un document complémentaire au document UNEP/WG.100/5 précisant les activités proposées : ce document additionnel a recueilli un assentiment général. Toutefois un délégué a rappelé sa demande que soient fournis rapidement les modèles méditerranéens, avant de commencer le travail sur les scénarios.
40. Par ailleurs un document soumis à la présidence rappelant et précisant les objectifs de la deuxième phase a été présenté.
41. La réunion a décidé que ces deux documents se complétaient et qu'ils devraient être revus pour figurer en annexe du rapport. Elle a chargé le secrétariat de procéder à cette refonte. Le texte définitif figure à l'annexe V.
42. Après avoir examiné les propositions faites, la réunion a défini les structures de la deuxième phase suivantes : l'équipe permanente et sa direction scientifique, les Points Focaux et un comité d'orientation en émanant, un réseau d'institutions.
43. L'équipe permanente constituera l'élément essentiel de la deuxième phase et devra au minimum être composée de quatre chercheurs à plein temps. L'accent a été mis sur cette nécessité d'une équipe permanente travaillant en commun au siège de MEDEAS. Tous les efforts devraient être faits pour augmenter le nombre de chercheurs permanents, afin de couvrir le plus grand nombre possible de disciplines, en essayant d'économiser sur d'autres postes budgétaires et en faisant appel à la mise à disposition par les Etats d'experts et d'assistants.

44. En ce qui concerne le recrutement des membres de l'équipe permanente, les nouvelles directives fixées par le bureau des Parties Contractantes ont été rappelées et on a demandé qu'il en soit tenu compte.
45. En ce qui concerne la direction scientifique de l'équipe, certains participants ont estimé qu'en plus d'un responsable à plein temps appartenant à l'équipe de quatre précitée, il conviendrait de prévoir un Coordonnateur à temps partiel chargé de la direction scientifique du projet, en particulier dans un souci de continuité avec la première phase, tout en regrettant que des raisons budgétaires obligent à limiter cette participation à un temps partiel. D'autres participants, ont au contraire estimé que, pour la deuxième phase, il n'était pas possible d'assurer efficacement, à temps partiel, la direction d'un projet de cette envergure et ont donc préféré que le poste de coordonnateur à temps partiel soit supprimé et que les crédits prévus soient utilisés pour renforcer l'équipe permanente.
46. La réunion n'est pas parvenue à un accord sur ce point et a renvoyé la décision à la réunion extraordinaire des Parties Contractantes (Athènes 10-13 avril 1984).
47. Il a été estimé que le rôle des Points Focaux devrait être renforcé dans la deuxième phase. Ceux-ci constituent une structure essentielle du Plan Bleu : leur rôle est de définir l'orientation du Plan Bleu, de suivre son exécution en conformité avec les décisions intergouvernementales, d'assurer la liaison avec les gouvernements et les organismes nationaux susceptibles de contribuer aux travaux et de rechercher de nouvelles participations de ces organismes.
48. La réunion a décidé que devrait être créé un comité d'orientation émanant des Points Focaux, composé de 4 à 6 membres renouvelables et qui se réunira deux à trois fois par an et lorsque le besoin s'en fera sentir.

49. Ce Comité ne sera pas responsable de la direction scientifique du projet mais aura un rôle de suivi du déroulement des activités et d'orientation des travaux selon les lignes définies par les Points Focaux et les Parties Contractantes.
50. Enfin il a été estimé qu'il convenait de renforcer le réseau d'institutions nationales déjà ébauché lors de la première phase , et d'accroître la participation de ces institutions, indispensable aux travaux de la deuxième phase . Cette participation, essentiellement volontaire, devrait toutefois pouvoir bénéficier de modestes appuis sur le budget du Plan Bleu.
51. Le secrétariat a présenté à la réunion le calendrier préliminaire pour les activités de 1984 et 1985. La réunion a chargé le secrétariat de le compléter notamment en indiquant les réunions des Points Focaux et du Comité d'orientation. Il a été demandé qu'une réunion supplémentaire des Points Focaux soit prévue : pour ce faire les Parties Contractantes devront décider de reporter en 1984 les crédits prévus en 1983 pour la présente réunion et non utilisés. Ce document figure à l'annexe VI.
52. La réunion a discuté des propositions budgétaires dans le cadre des crédits alloués au Plan Bleu par la troisième réunion des Parties Contractantes. Elle a examiné des propositions détaillées présentées par le Secrétariat . Après discussion, et ayant introduit certaines modifications tendant notamment à renforcer l'équipe permanente, la réunion a approuvé les propositions de budget pour 1984 et 1985, avec une réserve concernant le poste du Coordonnateur à temps partiel. Ce budget figure à l'annexe VII.
53. Plusieurs délégations ont fait appel au volontariat pour compléter les ressources allouées par le fonds d'affectation spéciale, alors que d'autres ont estimé que de tels apports ne pouvaient pas remplacer les crédits nécessaires.
54. La contribution du pays hôte, par l'intermédiaire de MEDEAS, a également été évoquée. Des négociations directes devront s'instaurer entre le P.N.U.E. et MEDEAS en vue de la renégociation

du document de projet couvrant les travaux de la deuxième phase. Interrogé sur la contribution du pays hôte, le représentant de la France a répondu que son pays ferait face à ses engagements quant au budget de fonctionnement de MEDEAS pour peu que celui-ci reste dans des limites raisonnables.

L'extension des effectifs pose également un problème de locaux qui a été évoqué et devra être résolu.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE /
EUROPEAN ECONOMIC
COMMUNITY

Domenico MILANO
Chef du Service des Relations Internationales
Direction Générale de l'Environnement, de la
Protection des Consommateurs et de la Sécurité
Nucléaire
Commission des Communautés Européennes
10, rue de Guimard
1049 BRUXELLES/BELGIQUE

ESPAGNE / SPAIN

Mme. Maria del Carmen DE ANDRES CONDE
Funcionaria de la Direccion de Medio Ambiente
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo
Paseo de la Castellana 67
MADRID

FRANCE

Serge ANTOINE
Directeur de la Mission des Etudes et de la
Recherche
Secrétariat d'Etat à l'Environnement
14, Boulevard du Général Leclerc
92521 NEUILLY SUR SEINE

Didier DESTREMAU
Direction des Affaires Economiques et Financières
Ministère des Relations Extérieures
37, Quai d'Orsay
75007 PARIS

Mlle Mireille JARDIN
Chargée de Mission
Direction des Affaires Economiques et
Internationales
Ministère de l'Urbanisme et du Logement /
Secrétariat d'Etat à l'Environnement
34, rue de la Fédération
75015 PARIS

GRECE / GREECE

Nicolaos CHRISTOFORIDES
Geologist
Ministry of Physical Planning, Housing
and the Environment
17, Pouliou & Ameliados
Ambelokipi
ATHENES

Yannis PYRGIOTIS
Scientific Adviser
Ministry of National Economy
1, Zalokosta Street
ATHENES

ISRAEL

Shmuel AMIR
Deputy Director
Environmental Protection Service
Ministry of Interior
P.O. Box 6158
JERUSALEM

ITALIE / ITALY

Franco CIARNELLI
Point Focal Plan Bleu pour l'Italie
Via Salaria 44
ROME

LIBAN / LEBANON

Professeur Joseph NAGGEAR
Président du Conseil d'Administration
Conseil National de la Recherche Scientifique
Boulevard de la Cité Sportive
BEYROUTH

MAROC / MOROCCO

M'Named MALLITI
Chef de la Division de l'Environnement
Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du
Territoire
RABAT

TUNISIE / TUNISIA

Mme Hedia BACCAR
Sous-Direction de l'Environnement Agricole
Ministère de l'Agriculture
30, rue Alain Savary
TUNIS

TURQUIE / TURKEY

Mme. Aydan BULCA
Head Department of International Affairs
Prime Ministry Office
Undersecretariat of Environment
Basbakanlik Gevre Mustesarligi
Karanfil Sokak n° 8
ANKARA

YUGOSLAVIE /
YUGOSLAVIA

Ljubomir JEFTIC
Director
Department of Planning and Environmental
Protection
Committee for Building, Housing and Environmental
Protection of SR Croatia
Marulicev Trg 16 - P.O. Box 406
41000 ZAGREB

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AGENCES DES NATIONS UNIES /
INTERNATIONAL ORGANIZATIONS AND UNITED-NATIONS AGENCIES

P.N.U.E. / U.N.E.P.
PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

Aldo MANOS
Coordonnateur du Plan d'Action pour
la Méditerranée
Unité de Coordination
Vassileou Constantinou, 48
ATHENS
GREECE

U.N.E.S.C.O.

Michel BATISSE
Sous-Directeur Général Adjoint pour les Sciences
7, Place de Fontenoy
75700 PARIS

CENTRES D'ACTIVITES REGIONALES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE
REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN

PROGRAMME D'ACTIONS
PRIORITAIRES /
PRIORITY ACTIONS
PROGRAMME

Berislav KALOGJERA
Director
PAP / RAC
Urbanisticki Zavod Dalmacije
Iza Vestibula 4
58000 SPLIT
YUGOSLAVIE

Arsen PAVASOVIC
PAP / RAC
Urbanisticki Zavod Dalmacije
Iza Vestibula 4
58000 SPLIT
YUGOSLAVIE

MEDEAS

Maurice CASIMIR
Directeur
NEDEAS
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Mme Marie-Odile CHLEQ
Assistante du Directeur
MEDEAS

GRUPE DE COORDINATION ET DE SYNTHÈSE / GROUP OF COORDINATION AND SYNTHESIS

Ismail Sabri ABDALLA
Coordonnateur du Plan Bleu
Président du Forum du Tiers Monde
CADSAC
P.O. Box 149
Dokki
LE CAIRE
EGYPTE

Michel GRENON
Secrétaire Exécutif du Plan Bleu
MEDEAS
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE
FRANCE

Franjo GASPAROVIC
Adviser Committee Building, Housing and
Environment of SR Croatia
Marulicev Trg 16 - P.O. 406
41000 ZAGREB
YUGOSLAVIE

Panagiotis LAGOS
Regional and Environmental Planning Consultant
25 March, 7
Filothei
ATHENS
GREECE

Helle. Anne-Françoise MATHIEU
Assistante du G.C.S.

LISTE DES DOCUMENTS

A. Documents de travail ^{1/}

UNEP/WG.100/1	Ordre du jour provisoire
UNEP/WG.100/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP/WG.100/3	Rapport d'activités en 1983
UNEP/WG.100/4	Rapport de synthèse de la première phase du Plan Bleu
UNEP/WG.100/5	Propositions pour la deuxième phase du Plan Bleu

B. Documents d'information ^{2/}

UNEP/WG.100/INF.1	Liste des documents
UNEP/WG.100/INF.2	Liste des participants
UNEP/WG.100/INF.3	UNEP/WG.29/4 : Rapport de la deuxième réunion des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu, Cannes, 1-5 octobre 1979
UNEP/WG.100/INF.4	BP.1/PF.111/12 : Rapport de la troisième réunion des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu, Sophia Antipolis, 3-4 avril 1981

^{1/} Disponibles en anglais et en français

^{2/} Disponibles en anglais et en français sauf indication du contraire

B. Documents d'information (cont.)

- UNEP/WG.100/INF.5 UNEP/IG.43/INF.4 : Rapport de la quatrième réunion des Structures Focales Nationales du Plan Bleu, Sophia Antipolis, 31 janvier - 2 février 1983
- UNEP/WG.100/INF.6 UNEP/IG.43/6 : Rapport de la troisième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, Dubrovnik, 28 février - 4 mars 1983
- UNEP/WG.100/INF.7 Système et sous-systèmes terre-mer (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.8 Ressources en eau, utilisations concurrentielles et priorités humaines (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.9 Industrial growth, industrialization strategies and sub-soil resources (anglais seulement)
- UNEP/WG.100/INF.10 Energies anciennes et nouvelles / Energy, old and new (français/anglais)
- UNEP/WG.100/INF.11 Santé, population et mouvements de population / Health population and population movements (français/anglais)
- UNEP/WG.100/INF.12 Utilisation de l'espace, conservation du sol, agriculture et développement rural, urbanisation, aménagement du littoral et équilibre ville-campagne (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.13 Tourisme, espace et environnement (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.14 Relations économiques intra-méditerranéennes (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.15 Transports et communications (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.16 Patrimoine culturel et rapports entre les différentes cultures / Cultural heritage and cross-cultural relations (français/anglais)
- UNEP/WG.100/INF.17 Prise de conscience à l'égard de l'environnement et systèmes de valeurs (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.18 Incidences de l'influence non méditerranéenne sur le bassin méditerranéen (français seulement)
- UNEP/WG.100/INF.19 Base de données du Plan Bleu

Sophia Antipolis, le 24.01.1984

SOUHAITS DE BIENVENUE DE
MONSIEUR MICHEL VAUZELLE
PRESIDENT DE MEDEAS

Mesdames, Messieurs les Représentants des pays signataires de la Convention de BARCELONE.

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organismes internationaux et de leurs institutions spécialisées.

La cinquième réunion des Points Focaux du PLAN BLEU revêt une importance toute particulière.

Le Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée et les responsables scientifiques du PLAN BLEU sauront mieux que moi vous présenter les enjeux et vous faire part de l'intérêt que présente la poursuite de l'exercice pour une véritable coopération interméditerranéenne.

Laissez-moi en ce qui me concerne me réjouir de voir dix (10) pays riverains et la Communauté Economique Européenne assis autour d'une même table, animés de la volonté de construire une Méditerranée, qui, au delà des conflits actuels, reste le creuset irremplaçable de civilisations et de cultures à la fois si diverses et si complémentaires.

Vous savez que dès le début de ses activités, la France a décidé d'apporter un soutien important au PLAN BLEU. MEDEAS Centre d'Activités Régional du Plan d'Action pour la Méditerranée, a la volonté bien affirmée de remplir la tâche qui lui a été assignée par le Gouvernement français.

Je vous rappelle que cette tâche est double :

d'une part,

assurer l'appui logistique et administratif du PLAN BLEU, dans le cadre d'une convention passée avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

d'autre part,

aider le PLAN BLEU à éclairer les zones d'ombres, sinon d'obscurité qui recouvrent trop souvent encore notre connaissance du monde méditerranéen, en permettant aux chercheurs, scientifiques et opérateurs de tout le Bassin de confronter expérience et savoir-faire dans un esprit de stricte coopération sur un pied d'égalité, et au grand public de mieux connaître et comprendre la finalité du Plan d'Action pour la Méditerranée.

Cette double tâche nécessite des moyens et une volonté sans faille de coordination, en particulier avec les autres Centres d'Activités Régionaux.

En ce qui concerne les moyens, le Gouvernement français nous a permis d'assumer nos responsabilités vis-à-vis du PLAN BLEU, et ce qui a été vrai pour la première phase le reste pour la deuxième.

En ce qui concerne la coordination, nous y attachons énormément d'importance car nous savons trop bien ce que nous coûte en argent et en énergie cette prolifération d'actions disparates qui a trop longtemps beaucoup plus isolé que rassemblé les méditerranéens.

Vous allez débattre pendant quatre jours du PLAN BLEU, de ses premiers résultats, de ses ambitions.

J'espère que l'accueil qui vous est réservé ici vous permettra de travailler dans les meilleures conditions.

C'est le souhait que je formule au moment où s'ouvrent vos travaux.

SOYEZ LES BIENVENUS DANS LES LOCAUX DE MEDEAS

SOYEZ LES BIENVENUS EN REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation des travaux
3. Rapport d'activités en 1983
4. Rapport de synthèse de la première phase du Plan Bleu
5. Propositions pour les activités de la deuxième phase du Plan Bleu
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport
8. Clôture de la réunion

L'annexe V comprend deux parties :

- La première partie rappelle le cadre et les objectifs de la Deuxième phase du PLAN BLEU ;
- La deuxième partie précise et complète le document UNEP/WG. 100/5 (document de travail de la réunion des Points Focaux) et est plus spécialement relative au programme.

COMPLEMENTS AU RAPPORT :

PROPOSITIONS POUR LA DEUXIEME PHASE
DU PLAN BLEU

Au cours des discussions, il est apparu qu'il serait bon de présenter quelques précisions et amendements au rapport de Propositions pour la deuxième phase du Plan Bleu.

Ces précisions sont faites à partir de l'hypothèse qu'un consensus s'était dégagé sur la méthodologie (approche systémique) et sur un système à trois niveaux ("global", sectoriel et littoral).

Du point de vue budgétaire, nous sommes restés dans les limites décidées à Dubrovnik, à savoir \$ 500.000 pour 1984 et \$ 620.000 pour 1985, ajoutant un certain "volontariat" (déjà déclaré) et sans exclure les possibilités d'accroître celui-ci au cours des prochains mois.

PRECISIONS SUR LES ACTIVITES PROPOSEES.

Ces activités, avec leurs trois niveaux, sont rappelées dans le schéma joint. Les flèches d'inter-relations n'ont pas, par simplicité, été figurées.

Il est évident que nous ne partons pas de zéro. Les synthèses et expertises de la première phase ne sont que la partie visible du capital Plan Bleu. En dehors même du Plan Bleu, beaucoup d'informations sont disponibles, et peuvent et doivent être exploitées.

Nous commenterons brièvement chacune de ces cinq Activités, en signalant certains des "Inputs" (et "Outputs") prévus à court terme, pour

bien montrer que certaines études sont déjà en cours (comme dit dans le rapport d'activités 1983), et constitueront des points de départ naturels pour accroître ces activités.

Rappelons aussi que la Base de Données du Plan Bleu qui a été établie lors de la première phase a été encore peu exploitée en tant que telle. Elle a permis de dégager quelques "tendances lourdes", mais elle a bien évidemment un potentiel d'utilisation très largement supérieur.

Enfin, parmi les relations intersectorielles, non figurées sur le tableau on peut signaler -de façon non limitative- la contrainte de l'eau, la protection des sols, et les relations économiques (et culturelles) intraméditerranéennes. Ce sont en somme des préoccupations constantes qu'il faudra garder à l'esprit lors du développement de chacune des activités.

I. Scénarios. Devront mobiliser (partiellement) toute l'équipe permanente.

Deux scénarios sont prévus :

1) tendanciel. Il se confond avec le scénario normatif Nord-Ouest à plus ou moins long terme. Ce scénario a été commencé dans la première phase et se poursuivra simplement, avec un effort de mise en cohérence.

2) "self-reliance". Exercice itératif sur toute la durée de la première phase, interrogeable "en l'état" à partir de fin 1985. Il est espéré un dialogue étroit avec les équipes nationales de planification.

En ce qui concerne les relations Développement/Environnement, il est prévu de s'appuyer sur de nombreuses études déjà publiées, entre autres les très bonnes études de l'U.N.E.P. et de l'O.M.S., qui devraient permettre des calculs rapides mais efficaces en liaison en particulier avec la pollution tellurique (et le protocole relatif).

Quelques inputs ou points de départ (court terme) :

. modèles mondiaux

- . DATAR, pour "modèles à la française" (méthode)
- . Instituts de Planification.

Remarque : certains aspects et/ou secteurs seront approfondis. Ce sont les "sorties choisies" des scénarios, c'est-à-dire les scénarios sectoriels :

II Agro -alimentaire

Un membre de l'équipe permanente.

Accent progressif sur apports de la pêche et de l'aquaculture, et sur les relations intersectorielles telles que ressources en eau, dégradation des sols, etc.

Inputs court terme

- . Etudes F.A.O. Agriculture 2000. Un rapport préliminaire Plan Bleu sur les données et conclusions concernant la Méditerranée a été distribuée au cours de la réunion (version française, version anglaise en cours de préparation).
- . Modèle I.I.A.S.A. sur commerce agro-alimentaire mondial.
Le Plan Bleu y participe. Une première "sortie Méditerranée" est espérée pour mi-1984.
- . Offre de collaboration du C.I.H.E.A.M. (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques).
- . Projet de séminaire avec MEDEAS ("Arles 1980" re-visité)
- . Etudes F.A.O. sur pêche et aquaculture.

III. Industrie / Energie

Si possible un membre de l'équipe permanente.
Importance des scénarios pétrole/gaz.

Inputs court terme

- . I.I.A.S.A. Etude Mondiale sur le gaz naturel. Le Plan Bleu y participe (pour le Bassin Méditerranéen). Etudes de risques.
- . Pétrole-gaz. Contributions en cours de Elf-Erap et de l'I.F.P. pour scénarios de transport.

Coopération en discussion avec l'E.N.I. pour l'utilisation du modèle Interdépendance.

- . Projet de séminaire sur les perspectives du gaz naturel dans le Bassin Méditerranéen (en discussion avec l'Espagne). Papier distribué au cours de la réunion (version française).

IV. Population (urbanisation, tourisme, etc...)

Si possible, un membre de l'équipe permanente.

Inputs à court terme

- . Séminaire Plan Bleu. Caisse du Midi (Italie), prévu en Mai 1984 à Rome sur "30 ans d'expérience de Développement/Environnement en Italie du Sud". Pris en charge par la Caisse du Midi. Première circulaire distribuée en cours de réunion (Anglais et Français).
- . Offre de participation de l'Institut National d'Etudes Démographiques (France).
- . Projet de participation du Plan Bleu à un séminaire (en septembre 1984) de l'Association Mondiale de Prospective Sociale sur les problèmes de gestion des grandes villes.

V. Littoral

Très important, mais pas exclusivement.

L'équipe permanente a lancé quelques études sur les méthodes de résolution des conflits d'utilisation du littoral. (coût - bénéfice, fonctions de préférence, multiniveaux, etc).

Inputs à court terme

- . Etude MEDEAS - C.E.E. sur méthodes télédétection.
- . Offre de collaboration de la DATAR (France)
- . Etude de cas en cours :
 - Côte d'Azur/Languedoc-Roussillon (comparaison institutionnelle).
(Document de travail distribué en cours de réunion ; version française).
 - Tunisie et Egypte.
- . Projet de séminaire sur méthodes d'inventaire (à voir avec P.A.P.)
- . Projet de séminaire sur tourisme nautique (à voir avec P.A.P.)

Calendrier

Un calendrier indicatif a été distribué, sans prétendre être complet. Il faudrait compter environ un an (mi 1985) pour que l'équipe du Plan Bleu puisse répondre à des "questions diverses".

L'équipe devra à la fois produire des rapports (équivalent à un "service à domicile") et fonctionner comme un "self-service" où les pays viendront chercher données et informations, etc.

Budget

Hypothèse d'une équipe permanente complète de 4 (incluant Secrétaire Exécutif), en cas de prise en charge totale par budget du Plan Bleu.

Rapports : n'inclut pas une distribution très élargie des synthèses de la première phase.

Deux grands scénarios de référence
Two broad reference scenarios

Agro
alimentaire

Food
&
Agriculture

Industrie
Energie

Industry
Energy

Population
(dynamique)

Population
(dynamics)

Planification intégrée
du littoral
Coastal Planning

* *

*

En conclusion, l'équipe du Plan Bleu, pour assurer l'aspect pratique des études, gardera à l'esprit :

- 1) d'assurer autant que possible la circulation d'information en matière de politique, de technologie etc...
- 2) de développer des méthodologies pour aider à résoudre les problèmes d'environnement méditerranéen ;
- 3) de promouvoir la coopération entre les pays méditerranéens en privilégiant les problèmes communs à ces pays.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA CONCEPTION
DEFINITIVE DE LA DEUXIEME PHASE DU PLAN BLEU.

1. La réunion estime que la définition du Plan Bleu a été déjà formulée à Cannes mais qu'il a lieu d'y revenir à l'occasion de la discussion des modalités de la Deuxième Phase du Plan Bleu à la lumière des résultats de la Première phase.
2. L'accent a été mis sur la nécessité de concevoir cette phase comme un exercice de recherche appliquée devant déboucher sur des résultats utilisables par les organismes et personnes auxquels s'adresse le Plan Bleu.
3. Les utilisateurs du Plan Bleu sont :
 - Les Gouvernements des Etats riverains et leurs planificateurs ;
 - Les Organismes Interétatiques, notamment le P.A.M. et ses divers composants (P.A.P. - MEDPOL - Centre de Malte...)
 - Les chercheurs des Etats riverains ou d'autres Etats ;
 - Le public méditerranéen.
4. Le Plan Bleu doit être axé sur le développement et le devenir de l'homme, de la Méditerranée et des Sociétés humaines méditerranéennes dans leur cadre de vie, devenir qui est à l'origine de la problématique du Plan Bleu lequel a pour but de définir, étudier et résoudre cette problématique.

5. Il est nécessaire d'aboutir à des données et à des perspectives intégrant les différents aspects écologiques du cadre de vie dans un plan global de développement économique, social et culturel. Elle est l'origine et la justification du Plan Bleu.
6. Il est nécessaire de concevoir les activités du Plan Bleu comme une action dynamique tenant compte de l'évolution constante des éléments du ou des systèmes étudiés.
7. Il faut que le Plan Bleu mette en évidence les domaines de complémentarité, de coopération et de similitude permettant aux pays méditerranéens de se soutenir mutuellement dans la recherche d'une plus grande efficacité ou rentabilité de leurs efforts nationaux productifs en vue d'un développement satisfaisant aussi bien quantitativement que qualitativement.
8. La Deuxième Phase du Plan Bleu utilisera les méthodes prospectives systémiques et les scénarios, pour permettre la prise en compte des facteurs ou résultats quantitatifs et qualitatifs.

Les scénarios globaux envisagés doivent aboutir à un scénario vraisemblable et cohérent de développement préservant le cadre de vie méditerranéen ainsi que les richesses naturelles permanentes et évitant le gaspillage des ressources non renouvelables.
9. Les recherches par scénarios seront soit globales quand il s'agit d'embrasser le Bassin Méditerranéen comme système permettant de réaliser la condition 7. ci-dessus, soit nationales sectorielles, tenant compte des données globales et plus particulièrement du complexe terre-mer.
10. Compte tenu des moyens financiers limités et du court laps de temps imparti, il est impératif d'utiliser les données de la Première Phase pour choisir avec discernement les champs d'investigation de la Deuxième Phase afin d'éviter un élargissement excessif et inutile des travaux de recherche systémique ou l'aboutissement à des culs de sac décevants.

11. Pour éviter un accueil indifférent des résultats du Plan Bleu par les Etats, les travaux de la Deuxième Phase doivent être effectués en liaison étroite avec les organismes compétents désignés par les Etats afin d'assurer les échanges permanents d'information et la participation aux travaux de recherche.

NOTE SUR CALENDRIER

Il ne s'agit pas du calendrier complet de la deuxième phase, qu'il n'était pas possible d'établir en détail, entre autres pour 1985, avant d'avoir recueilli les avis et l'accord des Points Focaux sur les principales activités proposées pour la deuxième phase.

Les activités mentionnées ici sont principalement celles déjà en cours pour assurer le meilleur démarrage de la deuxième phase. Ce calendrier va être précisé et étendu au cours des prochaines semaines.

BUDGET POUR LE PLAN BLEU
ADOPTÉ PAR LA REUNION

(en dollars des EE. UU.)

	1984	1985
1. PERSONNEL		
a. Coordonnateur (temps partiel)	30 000*	30 000*
Secrétaire Exécutif	85 000	90 000
Chercheurs (trois)	75 000	180 000
Consultants	35 000	30 000
b. informaticien		
mathématicien	40 000	45 000
appui à l'équipe permanente		
2. VOYAGES	30 000	40 000
3. SOUS-CONTRATS	35 000	10 000
4. REUNIONS		
- STRUCTURES FOCALES	25 000	30 000
- COMITE DE DIRECTION	10 000	10 000
- AUTRES REUNIONS	30 000	30 000
5. EQUIPEMENT	-	-
6. LOYER	-	-
7. TRAITEMENT DE L'INFORMATION	40 000	50 000
8. RAPPORTS, Documentation	40 000	45 000
9. DIVERS	25 000	30 000
	<u>500 000</u>	<u>620 000</u>

* La décision n'ayant pu être obtenue sur l'établissement de ce poste, la question a été renvoyée aux Parties Contractantes.